

L'impôt, c'est la barbe !

Devinette. Regardez l'image à gauche. Vous remarquez qu'une barbe et une moustache sont gravées sur l'avvers de la pièce de monnaie, ainsi qu'un petit poinçon. Savez-vous pourquoi ? Petit indice : il s'agit d'un Kopeck du 18 siècle.

Réponse:

Le Tsar Pierre Ier (Pierre Le Grand), qui règne de 1682 à 1725, se lance dans une série de réformes visant à abolir les anciennes coutumes et à moderniser son pays. Parmi celle-ci, l'interdiction du Caftan (long vêtement traditionnel) et l'impôt sur la barbe ! Dès 1698, le Tsar ordonne à ses courtisans de se raser et impose la mode vestimentaire européenne à la cour. En 1705, il promulgue un décret (oukase) interdisant l'achat, la vente et le port du Caftan. La même année, il impose une taxe sur la barbe, ornement favori des orthodoxes. Seuls les membres du clergé en sont exemptés. Ceux qui se défile devant la fatidique paire de ciseaux du barbier doivent s'acquitter, chaque année, d'une taxe proportionnelle à leur rang social:

100 roubles pour les nobles et les hauts fonctionnaires
60 roubles pour les courtisans et commerçants
30 roubles pour laquais et cochers
1/2 kopeck à l'entrée et à la sortie de chaque ville pour les paysans.

Ils recevaient en échange un jeton en bronze avec la mention "Dengi vziaty" (" La taxe a été perçue") qu'ils présentaient à l'administration.

« Un des ornements dont ce peuple est très - jaloux, c'est la barbe; et lorsque Pierre-le-Grand voulut en exiger le sacrifice, il trouva une résistance qu'il n'avait pas prévue. Alors ce monarque se vit forcé de mettre un impôt sur la barbe. On fit frapper une espèce de médaille de cuir, semblable à une pièce de deux liards, qui représentait, sur l'une des faces, un masque à barbe ; on lisait sur l'autre les mots suivants : Dingui vzatii, qui signifient, on a reçu l'argent. Les porteurs de ces quittances promenaient leur barbe en triomphe ; mais ceux qui n'en étaient pas munis, étaient rasés sans remission ». (Beautés de l'histoire de Russie de Pierre Jean Baptiste Nougaret, seconde édition, 1820)

Aucune étude sérieuse n'a été menée sur le retentissement de cette mesure mais le rappel continu du décret montre qu'elle a rencontré une forte résistance.

L'impôt sur la barbe, dont les recettes sont minimales est finalement aboli par Catherine II, impératrice de toutes les Russies de 1762 à 1796.

Les Vieux Croyants (traditionalistes à l'origine du Schisme de Raskol en 1666-1667) sont aujourd'hui les seuls à porter le Caftan.

Images: Maison-Russie

Par

Publié sur Cafeduweb - Historizo le mercredi 23 septembre 2009

Consultable en ligne : <http://historizo.cafeduweb.com/lire/11324-impot-est-barbe.html>